Pour le Maire
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_04-DE

CM-29-09-2026/04

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*25*
Nombre de votants :	*26*
Date de Convocation :	*22/09/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Neuf Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Isabelle BRITTON, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuel BROUSSE, Jean-François DEBAIN, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Xavier HAUDEBOURG, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Madame *Emilie CORBIER donnant procuration à* ***Monsieur*** *David SIMONNET,*
Madame *Marie AUBRY*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : ACHAT D'UNE BANDE DE TERRAIN APPARTENANT A LA SCI JAMAX

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_04-DE

Monsieur Thiery PINARD rappelle que la Commune de Conches avait aménagé par le passé un ouvrage de collecte et gestion des eaux pluviales sur un terrain qui appartenait à la Communauté de Communes du Pays de Conches.

Lors de la cession de ce bien, aucune servitude n'avait été établie.

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur des Petits Monts, il est apparu nécessaire de reprendre les calculs inhérents aux débits de fuite des ouvrages de collecte pour une pluie centennale et gestion des eaux pluviales sur ce secteur, notamment le fossé et le bassin considérés.

Dans le même temps, la question foncière doit être abordée et l'acquisition de l'emprise de ces ouvrages se révèle pertinente.

Après délimitation, l'emprise à acquérir serait de 7a 94ca. De plus, il convient d'instaurer une servitude au profit de la Commune sur la parcelle AK n° 43, d'une superficie de 735 m², restant propriété de la SCI JAMAX pour accéder à la partie acquise par la Commune.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** l'acquisition auprès de la SCI JAMAX, d'une bande de terrain cadastrée AK n° 43 pour partie, contenance de 794 m² au prix de 7,00 € du mètre carré.

- Pour l'accès à cette parcelle, **adoptent** le principe d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AK n° 43 restant propriété de la SCI JAMAX au profit de la Commune de Conches.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Thiery PINARD, Claire LACAMPAGNE CROCHET ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer l'acte correspondant ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trente Septembre Deux Mil Vingt-Six

Le Maire,
Jérôme PASCO

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839